

SAMSIC SECURITE HOLDING
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 700.000 €
Siège social : 40, rue du Bignon
35510 CESSON-SEVIGNE
437 576 259, RCS RENNES

2703509

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 06 AVRIL 2007



Le **23 AVR. 2007**
Dépôt N°

2001 B 462

L'an deux mille sept,
Le 06 avril
A 9 heures

Monsieur Christian ROULLEAU, agissant en qualité de représentant légal de la société SAMSIC, société anonyme au capital de 10 842 704 euros dont le siège social est situé 40 rue du Bignon Forum de la Rocade 35510 CESSON SEVIGNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 403 227 796, associée unique de la société SAMSIC SECURITE HOLDING, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 700 000 euros dont le siège social est situé 40 rue du Bignon Forum de la Rocade 35510 CESSON SEVIGNE et immatriculée au Registre du Commerce de RENNES sous le numéro 437 576 259, et en qualité de Président non associé de la société,

Après avoir précisé que la société KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire a été régulièrement convoquée,

Monsieur Christian ROULLEAU, représentant de la société SAMSIC associée unique, prend les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, prenant acte de la démission du cabinet PricewaterhouseCoopers commissaire aux comptes suppléant de la société à compter de la présente assemblée, nomme :

- La société AUDIT AMLD, dont le siège social est situé 27 A Bd Solférino 35000 RENNES, représentée par Monsieur Jacques LE DORZE, commissaire aux comptes suppléant en remplacement du cabinet PricewaterhouseCoopers, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

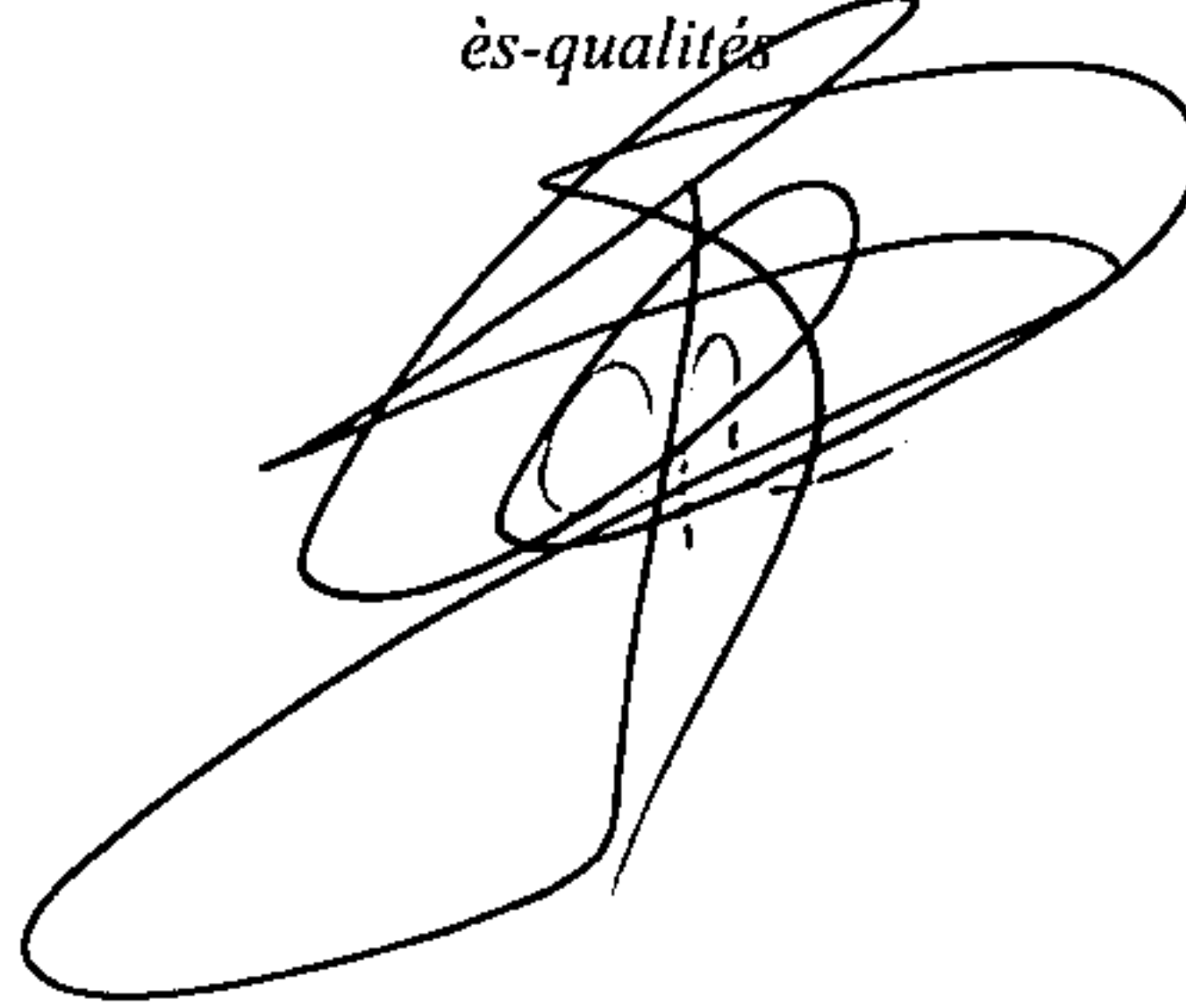
DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet d'effectuer l'ensemble des formalités légales et de dépôt qui seront la conséquence des présentes.

~~~~~  
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'associé unique.

**L'associé unique**

*Société SAMSIC  
M. Christian ROULLEAU  
ès-qualités*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.